

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 24 MARS 2022.  
Date de la séance : 30 MARS 2022 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29  
Nombre de présents : 17  
Absents avec procuration : 8  
Absents : 4

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Christel MARCHENAY - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Florian CATINOT procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°22/03/30/003**

**OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'école Henri Bournel de COURNON D'AUVERGNE pour un projet pédagogique à destination de la classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire).**

Madame BOLIS informe l'assemblée délibérante de la demande de subvention exceptionnelle émanant des enseignantes de l'école Henri BOURNEL de COURNON D'AUVERGNE.

Elles ont organisé du 7 au 9 mars 2022 une classe découverte « ferme pédagogique » au centre de Saint-Front (43) pour leurs élèves de l'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS).

Deux enfants de notre commune participant à ce séjour, Madame BOLIS invite le Conseil Municipal, tout en précisant que ce dossier a reçu un avis favorable de la commission « finances » lors de sa séance du 21 mars 2022, à octroyer à l'école Henri Bournel de Cournon une subvention de 300 € (soit 150 € par élève) qui sera versée à la Caisse de l'école Henri Bournel.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,



**Hervé PRONONCE.**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le *5 avril 2022*  
Reçu en préfecture le *5 avril 2022*

La Directrice Générale des Services,

**Caroline SOULIGOUX.**